

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2007024

Signataire : MG/PC

OBJET : Bilan 2005 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2005,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Donne acte au maire de la présentation du rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2005.

Le Maire